

Honoraires Transaction

Mandat de vente exclusif - Honoraires charge vendeurs :

Prix de vente inférieur à 190.000 €	7.500 € TTC
Prix de vente à partir de 190.000 €	4 %

Mandat de vente simple - Honoraires charge vendeurs

Prix de vente inférieur à 150.000 €	7.500 € TTC
Prix de vente à partir de 150.000 €	5 %

Honoraires Location*

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :

Un mois de loyer à la charge du locataire
Un mois de loyer à la charge du propriétaire

Honoraires réalisation de l'état des lieux :

Forfait T1-T2-T3 : 100 € TTC
Forfait T4-T5 : 120 € TTC
Forfait T6 et plus – Maison : 150 €

* Dans la limite du plafonnement prévu par le décret d'application n° 2014-890 du 1^{er} août 2014 signé par Sylvia Pinel, à savoir :

- **10 € TTC/m²** : Honoraires de visite, constitution du dossier du locataire et rédaction du bail

- **3 € TTC/m²** : Honoraires pour la réalisation de l'état des lieux

Carte professionnelle N° CPI 6902 2016 000 014 912
Délivrée par la CCI VILLEFRANCHE ET DU BEAUJOLAIS

04 74 65 93 10

Nous consulter